PROZON

FICHE TECHNIQUE

GYROPHARE LED MAGNÉTIQUE SANS FIL
Référence : 03129



RESUME

Notre gyrophare est parfait pour les véhicules et engins à vitesse lente ou arrêtés sur des chantiers. Il peut être utilisé sur la route car il est normé ECE R65 et R10.

Facile à installer grâce à sa fixation magnétique à ventouse, le gyrophare est facilement transportable et peut aisément être déplacé d'un véhicule à un autre. Il fonctionne sur batterie, ce qui facilite sa mise en place. Son autonomie est de 2h à 3h et il peut se recharger sur prise secteur ou allume-cigare (chargeurs inclus).

Il est de grande qualité et résistera dans le temps même à un usage intensif. Il se charge avec une alimentation 12 ou 24V.

Le gyrophare sans fil mesure 140 mm de hauteur et 128 mm de diamètre.

<u>Les points forts :</u>

- ECE R65 et R10
- Grande autonomie
- Témoin de batterie
- IP56
- 3 modes lumineux



DESCRIPTION

En savoir plus sur le gyrophare LED magnétique sans fil

Le gyrophare magnétique est l'outil idéal pour les engins de chantier ou pour les véhicules à progression lente. Sa fixation simple permet une mise en place rapide. Il peut donc facilement être déplacé d'un véhicule à l'autre. Il est homologué pour rouler sur la route, car il est normé ECE R65 et R10.

Il est doté d'un système lumineux à 3 fonctions : simple flash, double flash et rotation. Son autonomie dépend du mode choisi et varie entre 2 et 3 heures. Grâce au témoin de batterie du gyrophare sans fil, il est possible d'anticiper l'autonomie restante et de charger l'appareil au moment opportun. Il est possible de le charger sur secteur et sur allume-cigare (chargeurs fournis).

Pour des travaux sur voirie ou des chantiers temporaires, notre gyrophare s'associe parfaitement avec nos valises de balise LED, notre triflash AK5 magnétique 1 face, notre triflash AK5 de toit magnétique double-face et notre triflash de toit à fixation charnière.

Nous avons aussi d'autres feux spéciaux bleus et oranges, ainsi qu'un gyrophare magnétique avec prise allume-cigare.

Règlementation des gyrophares orange

Selon l'article R313-28 du Code de la Route, les véhicules à progression lente ont pour obligation d'être équipés de gyrophares de couleur orange. Les véhicules s'y rapportant sont :

- Les véhicules d’intervention, de travaux et de services s'ils sont arrêtés ou s'ils avancent à vitesse lente sur une voie de circulation ou sur la bande d'arrêt d'urgence
- Les véhicules signalant un danger temporaire ou une zone de chantier

Pour être utilisés sur la route, le gyrophare doit être normé ECE R65 et R10. La norme R65 atteste d'une luminosité suffisante, d'une bonne répartition du faisceaux, et d'une résistance aux vibrations. L'homologation R10 permet d'éviter les interférences électromagnétiques entre les différents appareils.

Notre produit est normé R65 et R10.

Afin d'en savoir plus, lisez notre article de blog sur la réglementation et l'installation des gyrophares.

Informations sur la norme IP56

L'indice IP permet aux usagers de choisir le matériel correspondant à leurs besoins en fonction de son environnement d'utilisation.

Le premier chiffre est une note sur six concernant la protection du matériel aux corps solide. L'indice 5 signifie que le gyrophare résiste à la poussière.

Le deuxième chiffre est une note sur 9 représentant la tolérance du matériel à l'eau et aux liquides. L'indice 6 certifie une résistance aux jets d'eau.

Le gyrophare sans fil à fixation magnétique résiste donc bien à la poussière et à l'eau.

Découvrez notre projecteur LED magnétique avec batterie et notre kit de signalisation magnétique pour remorque sans fil, pour augmenter la visibilité sur les chantiers la nuit.

Retrouvez notre gamme de gyrophares pour les dépanneuses, idéale pour être visible lors des interventions de dépannage. Nous proposons également des équipements pour dépannage de voiture.

Caractéristiques du gyrophare à batterie

Dimensions :

- Hauteur : 140 mm
- Diamètre : 128 mm

Poids : 0,72 kg

Matériaux :

- Base caoutchouc
- Cabochon en plastique
- Batterie lithium

Couleur : Orange

Fixation : Magnétique à ventouse

Alimentation : 12 - 24 V

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur les obligations de signalisation de votre engin, lisez notre article sur la réglementation des véhicules de travaux.